

<https://pierre-alainmillet.fr/Des-voeux-de-paix-et-de-numerique-ouvert>



meilleurs voeux 2024 au SITIVâ€|

Des voeux de paix et de numérique ouvert !

- Lecturesâ€| -



Date de mise en ligne : jeudi 18 janvier 2024

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Merci aux élus, aux directions générales des villes, aux nombreux agents des équipes informatiques. Permettez-moi de vous souhaiter une année de progrès vers la paix et la coopération mondiale, un sujet qui semble tellement éloigné de la terrible actualité qu'on peut croire qu'un tel vœu ne serait qu'un rêve délirant, et pourtant, s'il y a un gouffre entre les violences mondiales et cet espoir de paix, il faut peu de décision humaine entre les deux.

Permettez-moi d'évoquer une série télévisée reposant sur une uchronie totale partant pourtant d'un détail historique. En 1969, vous le savez, les USA sont arrivés sur la Lune alors que les soviétiques avaient pris de l'avance avec le premier homme dans l'espace. Dans la série For All Mankind, en Français « pour toute l'humanité », des difficultés techniques ont retardées la mission Appollo 11 et à quelques semaines près, c'est un soviétique qui le premier pose le pied sur la Lune... Les conséquences sont gigantesques, le président Nixon décide de retirer les GI du Vietnam pour consacrer tous ses moyens à la conquête spatiale... Ca se complique puisque quelques mois plus tard, les soviétiques envoient la première femme sur la Lune, dans un contexte d'une NASA marquée par le machisme et les femmes parfois scientifiques, réduites aux rôles de secrétaires et serveuses de café... En quelques années, tout est transformé, les femmes font irruption partout jusqu'à une femme présidente des USA qui se révèle être homosexuelle et accélère la transformation de la société américaine, une nouvelle énergie est trouvée pour accélérer les voyages spatiaux et c'est la sortie du pétrole et du charbon... Et tout s'accélère jusqu'à la première base martienne avant l'an 2000... Les soviétiques n'entrent pas en Afghanistan et le cortège de guerre que nous avons connu depuis 1975 se transforme en concurrence coopération avec des soviétiques et des états-uniens, mais aussi des japonais, des chinois, des européens et même... des coréens du nord.

C'est une série télévisée, mais elle a une force de réalisme incroyable et elle nous dit qu'un autre monde est à notre portée, radicalement différent de ce monde militarisé qui nous domine. Les évaluations du ministère de la défense des USA révèlent que les guerres conduites par les USA depuis 2001 représentent dix-mille milliards de dollars... Imaginez ce qui aurait pu se produire si ces sommes gigantesques avaient été consacrées au climat, au développement, et donc même à la conquête spatiale...

Mais revenons au SITIV...

Nous avons changé de statut et l'année 2024 sera l'année de leur mise en œuvre. Nous pouvons proposer aux communes, aux intercommunalités de notre environnement, de la métropole bien sûr, mais aussi des départements voisins, deux missions à haute valeur ajoutée, d'une part les services collaboratifs autour de la messagerie notamment, et les services métiers autour des principales applications de ressources humaines et financières, deux missions que nous avons appelé « collaboration » et « ressources ».

Le SITIV peut ainsi devenir une plateforme élargie de mutualisation qui réponde aux enjeux du numérique pour les collectivités, marquées par les questions de cybersécurité, de précarité numérique, d'efficacité des services publics, et aussi d'un numérique inclusif pour tousâ€!

Le défenseur droits l'évoquait [dans un rapport récentâ€!](#), je le cite

la dématérialisation des services publics – qui comporte des bénéfices incontestables notamment pour celles et ceux qui sont à l'aise avec le numérique et sont dans des situations administratives simples – s'est souvent accompagnée de la fermeture de guichets de proximité et donc de la suppression de tout contact humain.

Au quotidien, les délégués et les juristes du Défenseur des droits continuent de résoudre des litiges toujours plus nombreux, qui sont la conséquence d'une numérisation inadaptée aux situations des usagers.

Les majeurs protégés et les personnes détenues n'ont pas vu leur situation s'améliorer. Les personnes étrangères sont encore plus massivement empêchées d'accomplir des démarches qui sont absolument nécessaires à leur vie quotidienne et au respect de leurs droits fondamentaux. Rencontrent aussi des difficultés importantes les personnes âgées - encore souvent éloignées du numérique - les jeunes - moins à l'aise qu'on ne le croit avec l'administration dématérialisée - et les personnes handicapées - qui n'ont toujours pas affaire à des services publics accessibles. Enfin, les démarches numériques apparaissent comme un obstacle parfois insurmontable pour les personnes en situation de précarité sociale, alors même que ce sont celles pour lesquelles l'accès aux droits sociaux et aux services publics revêt un caractère vital.

Fin de citation...

Des vœux de paix et de numérique ouvert !

Si le SITIV fait partie de cette société du numérique, celles des informaticiens de toutes sortes, architectes, développeurs, analystes, experts de la donnée et autres, celle en gros de la donnée, du code et du calcul, nous savons que nous travaillons pour la société avec le numérique, celle des humains, des services publics, de la matière et des sentiments, celle pour laquelle le SITIV travaille, celle de nos maîtres d'ouvrages qui sont nos villes. Et nous savons qu'il ne suffit pas d'avoir des outils pour que l'effet sur la société soit positif.

J'avais évoqué l'an dernier cette question de la valeur du code informatique, et je ne reprendrai pas [le débat entre Pythagore et Aristote pour savoir si tout est nombre](#) et calcul ou pas, mais nous savons bien que l'outil ne crée pas tout seul des pratiques et des usages créant de la valeur pour les habitants, pour les services publics.

C'est pourquoi le statut du SITIV évolue tout en restant à sa place, celle d'accompagnement des communes pour leur permettre de maîtriser ces enjeux du numérique dans la société.

Nous avons aussi tous en tête les risques de cybersécurité, les services publics à l'arrêt pour cause d'attaque contre leur système d'information. C'est sans doute la première force du SITIV pour les communes, la capacité à mobiliser les compétences nécessaires pour organiser la défense de nos outils numériques et donc de nos services publics et de leurs usagers.

Je voudrais attirer votre attention sur une dimension qui commence à faire débat, mais insuffisamment de mon point de vue, avec notamment cette présence dans le débat public de ce qui est présenté comme une « intelligence artificielle ». Le marketing s'en est emparé et on nous promet des IA partout, dans nos téléphones, dans nos voitures... Mais je partage l'avis d'un sociologue du numérique Antonio Casilli, qui dénonce trois mythes de l'Internet : l'immatérialité du monde « virtuel » ; la disparition du corps physique dans les puces électroniques ; l'effet désocialisant du réseau. Il dit que l'IA n'a rien d'intelligent et surtout rien d'artificiel... Pour l'intelligence, vous savez que l'IA la plus développée peut avoir ce que les développeurs appellent des « hallucinations »... en fait des choses très clairement fausses... J'aimerais proposer des jeux de découverte permettant à tous de dialoguer avec des IA de manière guidée pour faire apparaître ces "hallucinations". Mais surtout, ces IA n'ont rien d'artificiel.. Derrière une IA, il y a toujours un long processus d'apprentissage très chronophage ! Ce sont des millions d'heures de travail qui sont cachées derrière le moteur d'IA, des millions d'heures d'un travail émietté, distribué sur des millions de personnes derrière un écran, venant cliquer sur des séries de questions. Un exemple simple et surprenant... Quand vous êtes face à un code reCaptcha, recopiant des lettres comme test de sécurité, vous contribuez, comme des millions d'utilisateurs d'internet à l'apprentissage gratuit de l'IA de reconnaissance de formes de Google pour la numérisation de livres.

Merci à Pascal Kuczinsky, de l'Addulact qui m'a fait découvrir que l'agglomération de Montpellier avait décidé d'interdire l'usage de Chat GPT dans le service public et engagé un projet de développement d'une IA publique, souveraine, ouverte, répondant aux besoins des services publics. L'interdiction est liée à l'annonce par Microsoft de l'intégration de ChatGPT dans Office 365, Montpellier craignant que toutes les données et les textes produits par les services ne soient intégrés dans la base de connaissance de ChatGPT. Même si avec la plateforme TNO, nous avons fait un choix clair de nous appuyer sur des outils souverains, ouverts avec notamment le déploiement de LibreOffice collaboratif, et donc de nous passer de Office 365, c'est une question à suivre pour le SITIV, comme je pense pour la métropole de Lyon.

Il faut cependant faire attention, le règlement européen sur l'intelligence artificielle (IA) voté par le Parlement européen le 14 juin dernier prévoit l'interdiction des systèmes de notation sociale, qui peuvent être une des bases de faits alimentant des IA qui pourraient en quelque sorte juger des personnes. Mais de fait, le permis à points, instauré en 1992, recourt à une forme d'IA pour identifier les véhicules en infraction, en reconnaissant leurs plaques minéralogiques. Cela promet des batailles juridiques amusantes, mais il serait certainement plus utile de réfléchir au modèle économique derrière cette société de la "donnée" et des algorithmes, en considérant que les auteurs de

Des vœux de paix et de numérique ouvert !

données ont des droits et que personne ne peut "aspirer" toutes les données accessibles en s'appropriant tout ce qui peut être fait avec. Un droit des IA à code ouvert et source référencée serait plus utile que des interdictions dont on sait qu'elles sont dans ce cas très géopolitiquement ciblées!

En tout cas, nous sommes toujours plus déterminé à relever les défis d'un numérique inclusif, sécurisé, souverain, transparent, résilient, reposant sur des codes ouverts, qui ne laisse de places ni aux rentes ni aux portes dérobées...

Merci à tous les agents du SITIV qui en font un organisme de mutualisation reconnu largement, à sa direction, Stéphane, Catherine et Fabrice, à tous nos partenaires qui forment un écosystème fortement local.